

	<p>teneur du RE, art. 15 et 16 qui définissent la composition de l'assemblée paroissiale et règlent la situation des personnes au bénéfice d'une dérogation de domicile. Il souligne en outre que</p> <ul style="list-style-type: none"> - les votes ont lieu à main levée, sauf si 3 membres au moins demandent le scrutin secret, - les membres du Conseil paroissial ne peuvent pas voter, - le président de l'assemblée ne peut prendre part au vote que s'il y a scrutin secret (RE art. 100), - seuls les points annoncés dans l'ordre du jour seront traités. <p>L'assemblée accepte l'ordre du jour du 15.02.2017 moyennant la suppression du point 9 <i>Une activité se présente.</i></p> <p>Comme déjà dit, seuls les points figurant explicitement sur l'avis de convocation peuvent faire l'objet d'une décision (RE, art. 99).</p> <p>Mme L. Meuret et M. L. Regamey acceptent la fonction de scrutatrice et scrutateur.</p> <p>Décompte des personnes présentes dans le sens prescrit par le RE :</p> <table border="1" data-bbox="263 683 1262 958"> <tr> <td>Total des personnes présentes</td> <td>26</td> <td></td> </tr> <tr> <td>dont</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>▪ avec droit de vote</td> <td></td> <td>14</td> </tr> <tr> <td>▪ avec droit de vote et au bénéfice d'une dérogation</td> <td></td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>▪ membres du Conseil sans droit de vote (RE, art. 100)</td> <td></td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>▪ président de l'assemblée avec droit de vote partiel (seulement en cas de scrutin secret ou pour déterminer la majorité en cas d'égalité de suffrages (RE, art. 100)</td> <td></td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>▪ Visiteurs sans droit de vote</td> <td></td> <td>1</td> </tr> </table>	Total des personnes présentes	26		dont			▪ avec droit de vote		14	▪ avec droit de vote et au bénéfice d'une dérogation		2	▪ membres du Conseil sans droit de vote (RE, art. 100)		8	▪ président de l'assemblée avec droit de vote partiel (seulement en cas de scrutin secret ou pour déterminer la majorité en cas d'égalité de suffrages (RE, art. 100)		1	▪ Visiteurs sans droit de vote		1	
Total des personnes présentes	26																						
dont																							
▪ avec droit de vote		14																					
▪ avec droit de vote et au bénéfice d'une dérogation		2																					
▪ membres du Conseil sans droit de vote (RE, art. 100)		8																					
▪ président de l'assemblée avec droit de vote partiel (seulement en cas de scrutin secret ou pour déterminer la majorité en cas d'égalité de suffrages (RE, art. 100)		1																					
▪ Visiteurs sans droit de vote		1																					
2	<p>Le procès-verbal était à disposition au secrétariat paroissial les 15, 18 et 20 mars, ainsi que durant les 30 minutes ayant précédé l'ouverture de cette assemblée. De plus, il pouvait être lu sur le site Internet de la paroisse. Sa lecture n'est pas demandée ; il est adopté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.</p>	<p><i>Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 4 décembre 2016</i></p>																					
3 3.1	<p><u>Comptes 2016</u> <u>Présentation et discussion</u> M. J.-M. Vanescote, trésorier, commente les principaux éléments des comptes 2016. (v. annexe). Il met particulièrement en évidence : <u>Présentation simplifiée</u> Les comptes bouclent avec un résultat positif de 12'000.- (au lieu du déficit de 11'000.- budgété). <u>Dépenses courantes</u> - Total très stable : 125'000.- en 2016 et 126'000.- en 2015. Il est inférieur de 7'000.- par rapport au budget. - Dépenses pour diverses activités paroissiales moins élevées que prévu. <u>Recettes courantes</u> - Les recettes courantes sont elles aussi stables, malgré une diminution des collectes lors de services funèbres et la baisse des dons reçus via Bonne Nouvelle puis Réformés (en 2016, un seul bulletin de versement a été encarté, le second ayant été évité lors de l'envoi des premiers numéros de Réformés). Total de 115'000.- en 2016 alors qu'il était de 116'000.- en 2015. <u>Déficit courant</u> Inchangé par rapport à celui de 2015, il est de 10'000.- alors que le budget 2016 prévoyait des dépenses et des recettes courantes équilibrées. <u>Résultat final</u> Résultat positif de 12'000.- (au lieu des -11'000.- budgétés) grâce à un legs de 10'000.- et à la décision du Conseil régional de renoncer partiellement à hauteur de 12'700.- à notre contribution 2015 encore impayée en mai 2016. <u>Présentation détaillée</u> <u>Dépenses courantes</u> Même si quelques postes enregistrent des écarts relativement importants entre les montants budgétés et ceux qui ont été réalisés (p.ex. ports, affranchissement, photo-</p>	<p><i>Comptes 2016</i></p>																					

	<p>copies, frais divers, enfance, adultes, formation des animateurs), le total des dépenses courantes est légèrement inférieur à celui de 2015.</p> <p><u>Recettes courantes</u> Nouvelle diminution au niveau des collectes lors des cultes ordinaires (- 2'300.- par rapport à 2015) : tendance à la baisse à mettre probablement en lien avec un nombre moins nombreux de cultes paroissiaux. Baisse également sur le plan des collectes lors de services funèbres (- 5'300.- par rapport à 2015). Augmentation réjouissante des engagements (+ 3'800.-). Baisse de 3'000.- des dons pour l'information, baisse due à l'envoi d'un seul bulletin de versement en 2016 et pas d'appel d'automne (passage de Bonne Nouvelle à Réformés). Enfance et catéchisme : évolution très positive avec une augmentation de 3'700.- par rapport à 2015. Le résultat des trois journées d'offrande demeure pratiquement inchangé par rapport à 2015 et continue à se situer bien en-dessous du montant budgété.</p> <p><u>Actifs</u> Le montant élevé figurant sous la rubrique CCP au 31.12.2016 est dû au transfert de notre avoir sur fonds de placement.</p> <p><u>Dépenses extraordinaires</u> Le guide de visite virtuelle de l'église de Saint-Jean à Cour réalisé en 2016 a été possible à moindres frais grâce à la collaboration et à l'engagement efficaces de nombreuses personnes. Leur travail peut être apprécié sur place ou depuis chez soi sur le lien www.saintjean.ch.</p> <p><u>Cible Terre nouvelle</u> Pour la première fois depuis de très nombreuses années, notre cible de 30'000.- a été très largement dépassée : une somme de 40'784.- a été comptabilisée.</p> <p><u>Bilan - Résultat final</u> L'exercice 2016 boucle avec un résultat final de + 12'157.- alors qu'un déficit de 11'000.- figurait au budget (résultat final réalisé en 2015 = -11'466.-). Fonds propres au 31.12.2016 = 66'714.- (au 31.12.2015 = 54'557.-).</p> <p>La présentation des comptes ne fait l'objet d'aucune question.</p>	
3.2	<p><u>Préavis de la Commission de gestion et des finances</u> M. A. Hartmann lit le rapport de la Commission qui propose à l'assemblée d'approuver les comptes tels que présentés (v. annexe). Ce rapport ne suscite aucune question.</p>	
3.3	<p><u>Approbation</u> Les comptes sont approuvés à l'unanimité, sans abstention. Décharge est donc donnée au caissier et aux vérificateurs des comptes, avec remerciements de l'assemblée pour leur travail.</p>	
4	<p><u>Rapport annuel du Conseil paroissial</u></p>	
4.1	<p><u>Présentation et discussion</u> A tour de rôle, huit membres du Conseil paroissial commentent les sujets les plus marquants de 2016, dont notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Installation du pasteur Hermann Vienna dans la paroisse du Sud-Ouest lausannois le 10.04.16. • Départ de la pasteure Claire-Lise Corbaz le 31.08.16 pour la paroisse d'Ecublens - Saint-Sulpice. • Pour la remplacer, élection du pasteur Jean-Marie Thévoz lors de l'assemblée extraordinaire du 17.07.16. Venant de la paroisse de Bussigny, il prend son nouveau poste le 1^{er} septembre déjà. • Culte sous-régional au refuge des Quatre Vents à Pully. • En automne 2016, nous apprenons <ul style="list-style-type: none"> - la démission de M. Olivier Tavel, président du Conseil régional et - les problèmes structurels de la Région 4 qui viennent s'ajouter aux problèmes financiers des paroisses lausannoises. • Mise en veilleuse de l'assemblée régionale jusqu'à la fin de la législature en cours. Remplacement par des rencontres entre les président(e)s des Conseils paroissiaux, des deux services communautaires et de 3 ministres. • Réalisation du projet de visite virtuelle de l'église de Saint-Jean à Cour, lancé en novembre 2015 avec pour objectif d'être prêt pour les festivités du 500^e de la Ré- 	

forme. Ceci avec un budget extrêmement modeste grâce à des bénévoles très compétents et qui méritent toute notre reconnaissance. A ce jour, plus de 5000 personnes sont allées sur notre site. Ce projet sera mis en valeur le 20.05.17 lors de la Nuit des Eglises.

- Les rencontres autofinancées du lundi ont lieu une fois par mois ; elles sont très appréciées par 30 – 50 personnes qui se réunissent à la Maison de Saint-Jean pour assister à la présentation d'un diaporama ou d'un film. A quoi viennent s'ajouter une excursion d'un après-midi et la fête de Noël, sans parler bien sûr du moment de partage autour d'une tasse de thé et de quelques biscuits.
- Le site internet <http://saintjean.eerv.ch> est un moyen de communication efficace et complet qui mérite d'être visité régulièrement, que l'on soit de la paroisse ou pas.
- 22 et 23.04.16 : retraite du Conseil paroissial à Rougemont, sous la conduite du pasteur Olivier Favrod. Réflexions au sujet de l'aménagement d'un espace convivial dans l'église de Montriond, pour autant que la Ville soit d'accord de supprimer 4 rangées de bancs. Le Conseil paroissial poursuit l'étude de ce projet.
- Eveil à la foi :
 - Rencontres dans l'église de Montriond : groupe de 4 à 9 enfants repris par le pasteur J.-M. Thévoz dès l'automne 2016.
- Culte de l'enfance :
 - Avec 15 enfants : visite de la cathédrale le 13.02.16
 - Excursion à l'école des Missions du Bouveret le 21.05.16
 - Avec 6 familles de la sous-région : à Finhaut durant le week-end du Jeûne
 - Depuis la rentrée d'automne 2016 : nouvelle équipe de moniteur et monitrices : Regula Reymond, Maria Grazia Kohler, Oscar Jacot sont venus rejoindre Christine Boujon et Isabelle Sémoroz. Accueil de 18 enfants, dont 2 de la paroisse du Sud-ouest lausannois.
- Catéchisme :
 - Pour 11 – 12 ans : Organisé par le pasteur H. Vienna pour les trois paroisses de la sous-région, avec l'aide de 4, puis de 5 catéchètes. Sur 28 enfants inscrits, 20 étaient de la paroisse Saint-Jean. Les groupes de catéchisme s'effritent sérieusement avec l'augmentation de l'âge des enfants et dès que le catéchisme est donné au niveau régional : crise de l'adolescence, éloignement géographique, dislocation du groupe existant, programme...
- Vie sous-régionale :

Liens consolidés à divers niveaux en 2016 entre les paroisses de St-François – St-Jacques, Sud-ouest lausannois et St-Jean : culte de l'enfance, permanence pour services funèbres organisée entre les quatre ministres de la sous-région, étroite collaboration dans le cadre du remplacement de la pasteure Cl.-L. Corbaz, installation du pasteur H. Vienna dans la paroisse du Sud-ouest lausannois lors d'un culte commun regroupant nos deux paroisses, cultes sous-régionaux incitant les paroissiens à se déplacer, vie d'une sous-région aux multiples visages.
- Un groupe de six paroissiennes et paroissiens s'est retrouvé pour réfléchir à la question
 - du renouvellement générationnel au sein de notre paroisse
 - d'une implication plus large des paroissiens et intéresser de nouvelles personnes à la vie de la paroisse.

Le but premier de cette réflexion n'est pas de viser une augmentation de nos ressources financières en baisse constante mais d'inviter à une prise de conscience et à une stimulation à agir : contact direct avec les jeunes parents, visites aux jeunes mamans, réorganisation du groupe d'officiants en vue de son élargissement à des personnes plus jeunes, améliorer la communication, explorer d'autres moyens d'y arriver, disposer d'une ou de plusieurs personnes responsables de l'information, inciter chacun à développer la communication dans son entourage : amis, voisins, etc. Organiser une rencontre des jeunes confirmés et les inviter à organiser eux-mêmes une fête, une rencontre annuelle en collaboration avec la paroisse, stimuler la générosité par le biais de calendriers, de cartes de Noël et de Pâques, organiser une fête de la Saint-Jean à fin juin, organiser une formation à l'intention des personnes qui souhaitent s'engager plus concrètement dans la vie d'Eglise.

La conclusion est que l'engagement des personnes déjà actives ne suffit pas à faire croître et enrichir la vie de la paroisse de façon continue et durable. La paroisse doit trouver de nouvelles forces dans le but d'assurer sa mission et d'augmenter ses ressources financières. Ceci grâce à des actions petites mais concrètes.

M. M. Bovard remercie le Conseil pour son rapport et son engagement tout au long de cette période riche en événements.

<p>4.2</p> <p>4.3</p>	<p>Il est précisé que le groupe des visiteurs n'est bien sûr pas oublié et qu'il serait souhaitable que le contact soit maintenu avec les parents d'enfants baptisés. Sur le plan de l'amélioration de la communication, il faudra veiller à établir un contact constructif avec Pierre Marguerat et Madeleine Knecht qui assurent efficacement la publication de l'info-contact.</p> <p><u>Rapport de la Commission de gestion et des finances</u> La Commission n'a pas pu prendre connaissance du rapport d'activités 2016 au 15.03.17, date de rédaction de son rapport. Elle se plaît à constater le développement d'activités tout au long de l'année écoulée rendant la paroisse vivante. Ses membres saluent l'engagement et le travail du Conseil paroissial et des bénévoles qui ont permis de maîtriser parfaitement les coûts.</p> <p><u>Approbation</u> Malgré l'absence de proposition de la Commission, l'assemblée approuve à l'unanimité la gestion de la paroisse tout au long de l'année 2016, ceci avec applaudissements.</p>	
<p>5</p>	<p>M. M. Dind, délégué au Synode, étant excusé, ce point est laissé de côté. A titre personnel - il n'est pas membre du Synode -, M. P. Marguerat prend la parole pour dire avoir été particulièrement heurté par le texte publié dans le journal 24 heures de ce jour, 21 mars, sous la plume de M. Olivier Delacrétaz, président de la Ligue vaudoise. Il souligne qu'aucune décision n'a été prise jusqu'à maintenant : l'EERV réfléchit sur sa manière de témoigner de l'Evangile et de fonctionner à l'avenir. Ceci dans le cadre des nouvelles habitudes de la société et aussi en vue de la diminution prévue du nombre de postes qui interviendra d'ici à 2025. Il déclare que le but visé est, selon lui, de maintenir ce qui est tout en imaginant d'autres manières de rencontrer les gens. Le pasteur J.-M. Thévoz souligne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - que le déficit de l'EERV a diminué. Cependant, environ 1/3 des ministres en fonctions seront retraités dans le courant des 5 prochaines années ce qui nécessite, par anticipation en vue de ces départs, l'engagement de nombreux stagiaires. Ce sur-effectif temporaire sera donc assaini au fur et à mesure des départs. - que, dans les paroisses traditionnelles, on va rester dans une économie mixte et développer le contact avec les personnes se trouvant en dehors de la vie d'Eglise. 	<p><i>Informations sur les décisions du Synode</i></p>
<p>6</p>	<p>Mme Marianne Bahon, présidente ad intérim du Conseil régional, salue l'assemblée au nom du Conseil régional. Elle met en évidence le contexte très difficile dans lequel nous nous trouvons et qui est à l'origine de la suspension de l'assemblée régionale jusqu'à la fin de la législature en cours, soit en 2019. Le Conseil régional, le Bureau de l'assemblée régionale et la Commission de gestion sont en sous-effectif. Elle remercie les présidentes et présidents des Conseils paroissiaux qui ont participé à environ 10 séances qui débouchent sur 3 axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rapprocher les entités de paroisses - évaluer le travail fait par les plateformes - surmonter le manque d'effectif au sein du Conseil régional dont le travail est certes accaparant mais passionnant. <p>Depuis la suspension temporaire de l'assemblée régionale décidée en janvier 2017, un groupe de travail composé notamment des présidents/tes des Conseils paroissiaux et de quelques ministres se réunit pour soutenir le Conseil régional dans son travail.</p> <p>M. M. Bovard remercie Mme M. Bahon pour ses informations et lui adresse tous ses encouragements dans la recherche de solutions en vue de l'arrivée de nouvelles forces.</p>	<p><i>Message du Conseil régional</i></p>
<p>7</p>	<p>En plus des informations déjà données sous point 4 de l'ordre du jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Culte sous-régional hors les murs, à Sauvabelin, le dimanche 18 juin prochain • Perspective de mesures à prendre dans le cadre du non-remplacement du pasteur François de Charrière, à St-François – St-Jacques, lors de sa mise à la retraite. 	<p><i>Informations sur la sous-région</i></p>

8	Sujet déjà abordé sous point 4 de l'ordre du jour.	<i>Informations données par le groupe de travail « Dynamiser le fonctionnement de notre paroisse »</i>
9	Point supprimé lors de l'adoption de l'ordre du jour.	<i>Une activité se présente</i>
10	<u>Divers et propositions individuelles</u> Les points ci-après ne figurant pas explicitement dans l'ordre du jour, ils ne peuvent pas faire l'objet d'une décision (RE, art. 99).	<i>Divers et propositions individuelles</i>
10.1	<u>Organisation de la Commission de gestion et des finances</u> Proposé par M. Michel Dind qui est excusé, ce point sera traité lors d'une prochaine assemblée pour autant que l'intéressé le demande en temps opportun.	
10.2	<u>Proposition visant à l'octroi d'une allocation annuelle aux membres du Conseil paroissial</u> M. A. Hartmann propose qu'une allocation de 50.- soit versée chaque année aux membres du Conseil paroissial à titre de signe concret de remerciement pour leur engagement en faveur de la paroisse. Libre à eux d'en faire usage selon leur envie, p.ex. pour un repas. Aucune objection ne se manifeste quant à la prise en compte de cet élément nouveau qui sera repris dans les futurs budgets de la paroisse.	
10.3	<u>Vente de roses</u> La traditionnelle vente de roses en faveur de Pain pour le prochain aura lieu ce samedi 25 mars aux endroits habituels.	

M. M. Bovard remercie chacun de sa participation puis le pasteur J.-M. Thévoz clôt cette assemblée par la bénédiction.

Il est 21h45

Michel Bovard
Président du jour

Charles Bagaini
Secrétaire

PV établi le 23 mars 2017

Annexes : Comptes 2016
Rapport de la Commission de gestion et des finances

Présentation simplifiée de la situation au 31 décembre 2016

(en milliers de fr.)

Dépenses courantes	Réalisé 2016	Budget 2016	Différence	Réalisé 2015
Contributions Cantonale, Régionale et Journal	72	72	0	74
Personnel	29	28	1	28
Administration et bureau	14	18	-4	18
Activités paroissiales	10	14	-4	6
Total dépenses courantes	125	132	-7	126

Recettes courantes	Réalisé 2016	Budget 2016	Différence	Réalisé 2015
Offrandes	73	83	-10	79
Produits des activités	41	48	-7	36
Autres	1	1	0	1
Total recettes courantes	115	132	-17	116

Déficit courant	-10	0	-10	-10
------------------------	------------	----------	------------	------------

Projets spécifiques	-3	-11	8	-1
Legs	10	0	10	1
Provision fonds placement	2	0	2	-2
Subvention reçue de la Région R4	13	0	13	0

Résultat final	12	-11	23	-12
-----------------------	-----------	------------	-----------	------------

Explications pour l'assemblée paroissiale du 21 mars 2017

Comme vous pouvez le constater, le réalisé courant de l'exercice 2016 est d'environ Fr. 10'000 tout comme en 2015 alors que le budget prévoyait un résultat courant équilibré. En voici les raisons principales :

- Les dépenses: très stables d'une année à l'autre et légèrement inférieures au budget.
- Les recettes:
 - Après une hausse d'environ Fr. 3'000 en 2015, les services funèbres ont diminués d'environ Fr. 5'300 en 2016.
 - Après un forte hausse en 2014 des engagements pour environ Fr. 10'500 suite à l'envoi massif du calendrier paroissial, ceux-ci ont diminués d'environ Fr. 6'400 en 2015 pour à nouveau augmenter d'environ Fr. 3'800 en 2016.
 - Baisse d'environ Fr. 3'200 des dons reçus via Bonne Nouvelle/Réformés
- Subvention reçue de la Région 4 : en date du 24 mai 2016 le Conseil régional a pris la décision de procéder à une suppression partielle à hauteur d'environ Fr. 12'700 de la contribution 2015 encore impayée à cette date.

Paroisse de Saint Jean - Situation au 31 décembre 2016

	31.12.2016	31.12.2015
Actifs		
Caisse	372	372
CCP	76'080	13'794
Comptes de dépôt	-	104
1. Liquidités	76'452	14'270
Actifs transitoires	2'526	2'543
2. Autres actifs	2'526	2'543
3. Fonds de placement	-	87'058
Total des actifs	78'978	103'871
Passifs		
Fournisseurs à payer et passifs transitoires	12'263	49'314
4. Dettes à court terme	12'263	49'314
Fonds de réserve divers	53'438	63'438
Capital	1'119	2'585
Bénéfice / (Perte) de l'exercice	12'157	(11'466)
6. Fonds propres	66'714	54'557
Total des passifs	78'978	103'871

Paroisse de Saint Jean - Situation au 31 décembre 2016

	Réalisé 2016	Budget 2016	Variation	Réalisé 2015
<u>Dépenses courantes</u>				
Locations	5'836	6'000	-164	6'026
Fournitures de bureau et imprimés	222	500	-278	226
Ports, affranchissement et tél/fax	4'779	6'000	-1'221	5'063
Photocopies	368	1'000	-632	1'217
Frais banques et CCP	704	500	204	515
Assurances RC et choses	184	200	-16	147
Frais divers	608	2'000	-1'392	4'302
Frais pour l'informatique	554	1'000	-446	222
Aquisition/entretien matériel et locaux	80	200	-120	102
Charges d'immeubles	196	200	-4	215
Enfance	215	2'000	-1'785	633
Catéchisme	855	700	155	207
Jeunesse	0	300	-300	0
Adultes	289	2'000	-1'711	657
Formation des animateurs	182	1'000	-818	0
Culte, animations liturgiques, décoration	2'471	3'000	-529	1'941
Diaconie	0	200	-200	0
Accueil et visites	0	200	-200	0
Subventions diverses	750	300	450	350
Information de proximité (imprimés/annonces)	2'031	2'000	31	197
Journée d'offrande	1'611	1'500	111	1'417
Autres manifestations	1'505	1'000	505	642
Rémunération de personnel	24'149	24'400	-251	24'400
Charges sociales	4'400	3'700	700	3'800
Dons et cadeaux	619	0	0	250
Contribution obligatoire régionale & cantonale	72'124	72'100	24	73'724
Total dépenses courantes	124'732	132'000	-7'887	126'254
<u>Recettes courantes</u>				
Cultes ordinaires	19'866	25'000	-5'135	22'233
Mariages	468	200	268	270
Services funèbres	10'610	14'500	-3'890	15'901
Engagements (Calendriers, BV, ...)	38'168	36'000	2'168	34'335
Dons pour information	4'162	7'000	-2'838	7'318
Dons divers	100	0	100	325
Enfance	1'930	300	1'630	0
Catéchisme	4'635	3'000	1'635	2'825
Adultes	50	0	50	0
Journée d'offrande	33'071	45'000	-11'930	32'732
Autres manifestations	1'446	0	1'446	0
Revenus de titres et placements	0	300	-300	363
Sous-location de salles	700	700	0	720
Total recettes courantes	115'204	132'000	-16'796	117'022
Excédent de dépenses courantes	-9'527	0	-8'908	-9'232

Paroisse de Saint Jean - Situation au 31 décembre 2016

	Réalisé 2016	Budget 2016	Variation	Réalisé 2015
<u>Dépenses / recettes extra-ordinaires</u>				
Projets d'animation	-1'797	-10'000	8'203	-700
Renouvellement informatique ministres	-1'095	-1'000	-95	0
Total projets spécifiques	-2'892	-11'000	8'108	-700
Legs	10'000	0	10'000	500
Variation de provision sur fonds de placement	1'848	0	1'848	-2'034
Subvention reçue de la Région R4	12'728	0	12'728	0
Résultat final	12'157	-11'000	23'776	-11'466
<u>Dépenses / recettes neutres</u>				
Dons pour Terre Nouvelle	0	0	0	843
Offrandes collectes générales	2'183	0	2'183	2'524
Autres encaissements à reverser	200	0	200	687
Cible Terre Nouvelle	40'784	30'000	10'784	35'804

Rapport annuel de la commission de gestion de la paroisse de Saint-Jean

Comptes 2016

La commission de gestion a assisté à la présentation des comptes de la paroisse de Saint-Jean lors de la séance du Conseil paroissial du 15 février 2017.

La commission a par la suite vérifié ces comptes au secrétariat paroissial le 15 mars 2017 en présence du Caissier, M. Jean-Marc Vanescote. Elle a pu constater la présence des actifs et a vérifié la bonne tenue des comptes par pointage. Lors de ce pointage, la commission a pu constater que les comptes étaient clairs et extrêmement bien tenus. Elle recommande ainsi à l'Assemblée paroissiale d'approuver les comptes tels que présentés.

Activités 2016

La commission n'a pas pu prendre connaissance du rapport d'activité 2016 au jour de la rédaction du présent rapport. Elle a toutefois pu constater tout au long de l'année le développement d'activités diverses rendant notre paroisse vivante. Elle tient à saluer la qualité des activités menées par le Conseil paroissial au vu des faibles moyens à disposition. Elle a pu constater que l'engagement bénévole ainsi que le réseau des Conseillers paroissiaux a permis une optimisation parfaite des coûts des activités.

Lausanne, le 15.03.2017



Anne-Lise Bersier



Michel Dind



Antoine Hartmann